TL 4159

NOTE SUR LA POLITIQUE PORTUGAISE

SUR LE TIMOR ORIENTAL

PRINCIPE FONDAMENTAL

- Portugal est responsable envers le peuple de son ancienne colonie.
- Cette responsabilité est clairement affirmée dans la Constituition Portugaise (Art. 171)
- Elle continue à être reconnue par l'ONU même après le vote de la résolution 37/30 qui a aussi confié au SG le mandat de rechercher une solution dans le cadre des principes et résolutions de l'organization.
- Cette responsabilité est partagée par les autres membres de l'ONU et il faut le leur rappeler.

ASPECTS POSITIFS

- Les récents discours du Président Eanes et du MAE Jaime Gama devant l'Assemblée Générale de l'ONU.
- Les rencontres avec le représentant du Fretilin à New York.
- Les protestations contre les déclarations du 1er. Ministre australien (Sept.85) sur la souveraineté indonésienne sur Timor Est.
- Le démenti aux déclarations du MAE indonésien, Mochtar Kusumaatmadja, lorsqu'il affirma que Portugal s'acheminait vers la reconnaissance de la souveraineté indonésienne sur le Timor Est (Nov. 85).

ASPECTS NÉGATIFS

- La passivité générale et habituelle de la diplomatie portugaise sur ce point, dans les contacts bilatéraux.
- Le déroulement des négotiations Portugal-Indonésie.
  Le rapport du SG qui ne reprend que les thèses indonésiennes montre bien la passivité portugaise car ces thèses sur la liberté religieuse, le respect de l'identité ethnique et culturelle des timorais et les conditions socio-économiques ne correspondent pas à la réalité.
- La non-utilization du recours aux organismes internationaux:
- Parlement Européen (Droits de l'Homme et des Peuples)
- Tribunal de la Haye (cas du pétrole de la mer du Timor)
- Organismes économiques de la CEE (IGGI pour pressioner l'indonésie par ses bailleurs de fond)...

Adresses:

1er. Ministre Cavaco Silva
Palácio de S, Bento
1200 Lisboa

Ministre des Affaires Étrangères
Ministério dos Negócios Estrangeiros
Largo do Rilvas
1200 Lisboa